

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 21**

Engagement 21 :

Fournir le pourcentage d'actifs immobiliers appartenant à Hydro-Québec Distribution.

Réponse à l'engagement 21:

À la question 25.2 de l'Union des consommateurs (HQD-10, document 11, p. 31), le Distributeur a formulé la réponse suivante:

«De part le critère d'attribution des propriétés, le Distributeur occupe, dans les bâtiments dont il est propriétaire, 376 021 m² sur 486 408 m² disponibles, soit 77%. Le 23% des mètres carrés restants est occupé par les autres unités d'affaires d'Hydro-Québec et ces dernières sont facturées par le Distributeur pour ces espaces.

De plus, le Distributeur occupe 41 844 m² dans les bâtiments dont les autres unités d'affaires d'Hydro-Québec sont propriétaires, soit 10% de son occupation totale de 417 865 m².»

Par ailleurs, la part du Distributeur dans les actifs immobiliers peut s'exprimer comme suit:

1. Selon le nombre de bâtiments:

<u>Bâtiments du Distributeur:</u>	<u>249</u>	= 50,2%
Bâtiments gérés par le centre de services partagés:	496	

2. Selon la valeur nette des actifs immobiliers:

<u>Actifs du Distributeur:</u>	<u>467,4 M\$</u>	= 56,6%
Actifs gérés par le centre de services partagés:	825,7 M\$	